

REPTILES. — *Crocodilus robustus*, l'espèce encore vivante actuellement dans les lacs et les marais du centre de Madagascar, représentée par des plaques nuchales, des fragments de crâne et des os des membres.

Testudo Grandiliéri. — Cette Tortue de très grande taille, dont des carapaces entières ont déjà été rapportées de la même localité, n'est représentée dans cet envoi que par des fragments de sa carapace et quelques humérus et fémurs.

Testudo radiata. — Tortue de taille bien inférieure à la précédente: les débris trouvés peuvent provenir d'individus morts récemment, car cette espèce est très commune dans toutes les plaines calcaires de la région.

NOTE SUR UNE PARTICULARITÉ DE CONFORMATION DE LA PATTE
CHEZ LES MANCHOTS,

PAR M. E. OUSTALET.

En 1899, le Muséum a acquis la dépouille d'un Manchot qui avait figuré, de son vivant, au nombre des Oiseaux exhibés dans l'établissement dit du *Pôle Nord*. Ce Manchot ne venait pourtant point du pôle Nord, tant s'en faut; il était originaire des régions australes, probablement des Falkland ou de l'île Kerguelen, et appartenait à l'espèce qui a été appelée d'abord *Manchot papou*, par Sommerat⁽¹⁾, ensuite *Aptenodytes papua*, par Forster⁽²⁾, plus tard encore *Aptenodytes tenuata*, par Peale⁽³⁾. C'est le *Pygoscelis papua* ou *P. tenuata* des auteurs modernes⁽⁴⁾. Ce dernier nom, *Pygoscelis tenuata*, quoique n'ayant pas la priorité, me paraît devoir être préféré, parce que le premier consacrerait une erreur primitivement commise dans l'indication de l'habitat de l'espèce. Le *Pygoscelis papua*, en effet, n'habite pas la Nouvelle-Guinée, mais bien, comme je le disais tout à l'heure, les Falkland ou Malonines, la Géorgie du Sud, l'île Marion, Kerguelen, l'île Crozet, l'île Heard, l'île Macquerie, l'île Paulet, l'île Dundee et l'île Stewart⁽⁵⁾.

C'est Sommerat, le premier, qui a induit en erreur les naturalistes en at-

(1) *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, 1776, p. 181 et pl. CXV.

(2) *Commentationes gottungenses*, 1781, t. III, p. 140, pl. III.

(3) *Zool. U. St. Expl., Exped., Birds*, 1848, p. 264.

(4) O. GRANT, *Cat. Birds Brit. Museum*, 1898, t. XXVI, p. 631.

(5) O. GRANT, *loc. cit.*, et A. MILNE EDWARDS, *Faune des régions australes*, *Ann. des Sc. nat.; Zool.*, 1879-1880, 6^e série, t. IX, art. n^o 4, p. 56, et *Bibl. des Hautes-Études, Sc. nat.*, t. XXXI, art. n^o 4, p. 59.

tribuant l'Oiseau à la faune de la Papouasie. Dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*⁽¹⁾, après avoir consacré quelques pages aux caractères extérieurs et aux mœurs des Manchots qui habitent, dit-il, les Indes et l'Amérique, il donne la description de trois Manchots, qu'il désigne sous les noms de *Manchot de la Nouvelle-Guinée*, de *Manchot à collier de la Nouvelle-Guinée* et de *Manchot papou*. On pourrait croire qu'il a observé et dessiné ces Oiseaux d'après nature, car les trois planches qui les représentent sont signées de son nom : *Souuerat del.* Et cependant, en feuilletant une collection de dessins et de manuscrits qui sont conservés à la Bibliothèque du Muséum, et qui forment la liasse Commerson, liasse qui m'a déjà fourni des documents intéressants sur la faune des îles Mascareignes⁽²⁾, j'ai trouvé trois dessins dont deux sont signés Jossigny, et d'après lesquels les trois planches de Manchots des *Voyages* de Sonnerat ont été évidemment exécutées. C'est à peine si, du dessin à la gravure, la pose des ailes a été modifiée; tout le reste concorde admirablement.

Or, si des trois dessins il en est un, celui qui n'est pas signé et qui est d'une exécution bien inférieure, qu'il est impossible de rapporter au *Manchot du Cap*, au *Spheniscus demersus*, quoiqu'il porte cette indication manuscrite : *Pingouin du Cap*, d'une écriture qui n'est pas celle de Commerçon, les deux autres planches représentent, sans aucun doute possible, l'une le *Manchot de la Nouvelle-Guinée* de Sonnerat⁽³⁾, ou *Manchot des îles Malouines* de Daubenton⁽⁴⁾, ou *Aptenodytes patachonica* de Forster⁽⁵⁾; l'autre, le *Manchot papou* de Sonnerat ou *Pygoscelis pupua* ou *P. tenuata*. Dans son Catalogue des *Impennes* du British Museum, M. O. Grant était du reste arrivé exactement aux mêmes conclusions par l'examen des planches de l'ouvrage de Sonnerat⁽⁶⁾. Comme moi, il n'avait pu rapporter ni au *Spheniscus demersus*, ni même à aucune autre espèce actuellement connue du groupe des Manchots, le *Manchot à collier de la Nouvelle-Guinée*⁽⁷⁾: comme

(1) P. 178 et suiv.

(2) *Bull. du Muséum*, 1896, t. II, p. 220.

(3) *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 180, pl. 113.

(4) *Planches enluminées*, X, p. 56 (n° 975).

(5) *Commentationes gotttingenses*, 1781, t. III, pl. II.

(6) O. GRANT, *Cat. Birds Brit. Museum*, t. XXVI, p. 624, 627, 631. Voir aussi A. MILNE EDWARDS, *loc. cit.* — M. Grant fait remarquer, avec raison, à propos du *Manchot à collier de la Nouvelle-Guinée* décrit et figuré par Sonnerat, que cet Oiseau est indiqué comme ayant un espace dénudé, d'un rouge sang, autour de l'œil, caractère que n'offre aucune espèce de Manchot actuellement connue, mais qui existe chez les Cormorans. La même particularité est signalée aussi par Forster dans son *Aptenodytes torquata*.

(7) L'indication erronée relative à l'habitat des Manchots n'est, du reste, pas la seule faute de ce genre qu'on relève dans l'ouvrage de Sonnerat. N'indique-t-il pas le Secrétaire (*Serpentarius secretarius*) comme se trouvant non seulement aux Philippines! mais en Afrique. (*Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 87.)

moi, il n'avait pas hésité à assimiler le *Manchot de la Nouvelle-Guinée* à l'*Aptenodytes patachonica* (ou mieux *patagonica*) et le *Manchot papou* ou *Pygoscelis papua* ou *teniata*.

En résumé, sur trois Manchots que Sonnerat fait venir de la Nouvelle-Guinée, terre dont les rivages ne sont fréquentés d'ailleurs, on le sait positivement, par aucune espèce de ce groupe, il y en a deux au moins qui sont originaires soit des régions antarctiques du Nouveau-Monde, soit de quelques îles perdues de l'océan Indien. Comment Sonnerat a-t-il pu en avoir connaissance? Il est certain tout d'abord qu'il n'a pu les observer dans le cours de son voyage de l'Île de France à la Nouvelle-Guinée. Il est probable même qu'il ne les a jamais vus vivants et qu'il les a décrits et figurés soit d'après les spécimens rapportés par Philibert Commerson, soit simplement d'après les documents recueillis par ce voyageur et d'après les dessins exécutés par Jossigny. Comme j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs, Commerson a accompagné Bougainville pendant une grande partie de son voyage autour du monde, et s'il n'a pu, par suite d'avaries survenues au bâtiment qu'il montait, rejoindre cet illustre navigateur qu'après que ce dernier avait quitté les Malouines, il a effectué avec lui la traversée du détroit de Magellan, et il a pu se procurer des Oiseaux habitant les régions antarctiques de l'Amérique, probablement même des Oiseaux des Malouines. Le dessinateur Jossigny, qui faisait également partie de l'expédition, a pu également exécuter, soit d'après le vivant, soit d'après des spécimens préparés, des croquis de Manchots. Ces notes et ces croquis, après la mort de Commerson, ont dû être mis entre les mains de Sonnerat, soit à l'Île de France où ce voyageur avait été le collaborateur de Commerson, soit à Paris où les documents et les collections de l'infortuné voyageur arrivèrent en 1774 et où Sonnerat publia son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Ils ont pu se trouver ainsi mélangés avec les matériaux qui avaient été réunis par Sonnerat lui-même, et on s'expliquerait ainsi que ce dernier les ait publiés dans les siens, de la meilleure foi du monde. Toutefois il est difficile de comprendre que, dans ce cas, Sonnerat n'ait pas distingué ses propres dessins de ceux de Jossigny et qu'il se soit attribué ces derniers.

Dans la figure du *Manchot papou* qu'il a publiée et qui n'est, à mon avis, qu'une reproduction assez maladroite de la figure originale de Jossigny, Sonnerat a modifié à tort certains détails : il a réduit la longueur de la bande claire qui est située en arrière de l'œil et qui, dans le dessin de Jossigny, s'étend jusqu'à l'orbite; en changeant la position des ailes, il n'a plus laissé voir sur la face inférieure de l'une des ailes, que Jossigny avait montrées étendues, une tache apicale focée: enfin il a supprimé sur le bord interne de chacune des pattes une membrane que le dessinateur avait soigneusement indiquée. Ces trois particularités (bande blanche s'étendant jusqu'à l'œil, tache noire sur la face inférieure de l'aile, à l'extrémité, et membrane arrondie sur le bord interne du deuxième doigt), que Jossigny avait parfai-

tement observées, sont bien apparentes sur le spécimen acquis par le Muséum, dont je parlais au commencement de cette notice, et la dernière a immédiatement frappé M. Terrier, l'habile chef des travaux toxidermiques du Muséum qui a monté cet exemplaire à l'état frais.

Mon attention étant appelée sur ce point, j'ai recherché si une particularité analogue avait été signalée chez d'autres Manchots, et voici ce que j'ai constaté :

La plupart des figures de Manchots (*Pygoscelis*, *Aptenodytes*, *Catarrhactes*, *Megadyptes*, *Eudyptula* et *Spheniscus*) qui ont été publiées, même à une date récente⁽¹⁾, représentent les pattes de ces Oiseaux conformées comme des pattes d'Oies ou de Canards, c'est-à-dire avec les trois doigts antérieurs réunis les uns aux autres par des membranes, mais sans membrane supplémentaire en dedans du second doigt. Il n'y a guère que deux ou trois figures où cette membrane supplémentaire ait été indiquée : l'une est celle de la patte d'un *Spheniscus*, dans l'*Arium systema naturale* de Reichenbach⁽²⁾, les autres sont des figures représentant le système musculaire et les pattes non dépourvues ou disséquées de l'*Eudyptes chrysocome*, dans le mémoire de M. Morrison Watson, sur l'anatomie des Sphéniscidés, inséré dans la grande publication du *Voyage du Challenger*⁽³⁾.

Cependant, en examinant les spécimens de Manchots empaillés qui sont conservés dans les galeries du Muséum et les exemplaires conservés dans l'alcool, j'ai reconnu qu'une membrane bordant le doigt interne existait, faiblement développée, non seulement chez l'*Eudyptes* ou *Catarrhactes chrysocome* et chez l'*E.* ou *C. chrysolophus*, mais aussi chez les *Megadyptes antarcticus*, et qu'elle prenait une beaucoup plus grande extension chez le *Pygoscelis antarctica* où elle forme un lobe arrondi comme chez le *Pygoscelis papua* ou *teniata*. Si elle n'a pas été reconnue, c'est que les naturalistes n'ont eu d'ordinaire sous les yeux que des dépouilles sur lesquelles elle était recroquevillée.

Cette membrane présente un certain intérêt au point de vue morphologique. Elle paraît représenter en effet une portion de la membrane beaucoup plus étendue qui rattache le pouce au second doigt chez les Totipalmes

⁽¹⁾ Voir notamment les figures de *Spheniscus demersus*, de *Sph. magellanicus*, d'*Eudyptes chrysolophus* et d'*E. chrysocome*, publiés dans le *Voyage of H. M. S. Challenger, Zoology*, t. II, 1881, Aves, pl. XXVII à XXX incl., la figure de *Spheniscus Humboldtii*, publiée dans les *Proceedings Zool. Society London* (1879, p. 7) et exécutée d'après un individu vivant au *Zoological Gardens*, etc.

⁽²⁾ Pl. I.

⁽³⁾ *Voyage of H. M. S. Challenger, Zoology*, t. IV, 1882. *Report on the anatomy of Spheniscidae*, pl. VIII et X.

ou Stéganopodes que Parker⁽¹⁾, Beddard⁽²⁾ et d'autres auteurs rapprochent des Manchots ou *Impeues*, d'après des considérations tirées de l'étude du squelette.

CATALOGUE DES OISEAUX RAPPORTÉS PAR LA MISSION DE BONCHAMPS,

PAR M. E. OUSTALET.

En 1896, M. le marquis de Bonchamps fut chargé d'une mission en Éthiopie et dans la vallée du Nil: mais, par suite de diverses circonstances qui entravèrent sa marche, c'est seulement le 29 novembre 1897 qu'après avoir exploré la contrée entre Addis-Ababa et la frontière occidentale éthiopienne, il put pénétrer le pays de Bouré, situé par 32° 58' long. Est et 8° 14' lat. Nord et placé sous le gouvernement du général abyssin Dadjaz-Thessama. La mission comprenait, outre M. de Bonchamps, cinq Européens: M. Charles Michel, second: M. Bartholin, ingénieur: M. Maurice Potter, artiste peintre: MM. Faivre et Véron, attachés à l'administration coloniale du Protectorat de la côte des Comalis: elle emmenait avec elle 140 Abyssins et Gallas, quelques Arabes, Soudanais, Comalis et des guides yambos, et un nombreux convoi de chameaux, mulets, ânes et chevaux de selle. De la falaise de 1,600 mètres d'altitude qui borde à l'Ouest le plateau éthiopien, l'expédition descendit par des pentes abruptes dans la vallée du Sobat ou Baro, visita le pays des Yambos, inconnu jusqu'alors, reconnut les deux rives du fleuve et s'avança ensuite, au prix de fatigues inouïes, à travers un pays couvert d'immenses marécages, dans la direction du Nil Blanc: mais elle fut arrêtée par le fleuve Adjoubba ou Djoubba qu'elle ne put franchir faute d'embarcations. La caravane avait d'ailleurs été diminuée par les fièvres, les fatigues et les privations et avait perdu une grande partie de ses animaux de bât. Il fallut donc rebrousser chemin, et, le 12 février 1898, M. de Bonchamps, presque mourant, et les compagnons qui lui restaient arrivèrent à Goré, puis au mois de juin à Djibouti, après avoir parcouru environ 4,000 kilomètres⁽³⁾.

Durant ce voyage si long et si pénible, la mission trouva cependant moyen de recueillir des objets d'histoire naturelle, et notamment des Oiseaux qui furent tirés le long de la route ou aux stations par M. de Bonchamps,

⁽¹⁾ *On the Osteology of Gallinaceous Birds and Tinamous*, *Trans. Zool. Soc. London*, 1864, t. V, p. 161.

⁽²⁾ *The structure and classification of Birds*, 1898, p. 492.

⁽³⁾ Voir la communication faite par M. C. DE BONCHAMPS à la Société de géographie, dans la séance du 23 décembre 1898, sous le titre de: *Une mission vers le Nil Blanc* (*Bulletin de la Société de géographie*, 1898, 7^e série, t. XIX, p. 404, et *Comptes rendus des séances de la Société de géographie*, 1899, n° 1, p. 7).